



INSCRIPTION COURS PUBLICS

2024-2025 – COURS ENFANTS / ADOLESCENTS

Ce dossier est à envoyer par courrier postal ou à déposer à l'accueil accompagné du règlement :
EPCC ESAD TALM – « Cours Publics » - 40, rue du Docteur Chaumier – 37000 Tours

Périodes d'inscription : du 27 mai au 12 juillet 2024 / du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 30 à 16 h 30
Les dossiers complets sont traités par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

INSCRIPTION

RÉINSCRIPTION

NOM :

Prénom :

Âge :

Date de naissance : __ / __ / ____

NOM du représentant légal si différent :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel (en MAJUSCULES) :

Téléphone 1 :

Téléphone 2 :

CHOIX DU OU DES COURS*

du 16 septembre 2024 au 26 juin 2025** (en dehors des vacances scolaire)

COURS DU MERCREDI DISPENSÉS À L'ÉCOLE L. PERGAUD*** (Tours Nord)

Mercredi 9 h 30 – 11 h 30 **cours 2 h**
Éveil artistique / 6-8 ans / Marie Libéros

Mercredi 13 h 30 – 15 h 30 **cours 2 h**
Initiation aux arts plastiques / 9-11 ans / Marie Libéros

Mercredi 13 h 30 – 15 h 30 **cours 2 h**
Bande dessinée / 12-15 ans / Charlotte Oudot

Mercredi 15 h – 18 h **cours 3 h**
Prépa' Art / 14-18 ans / Gaëtan Mauréaux

Mercredi 15 h 45 – 17 h 45 **cours 2 h**
Techniques des arts plastiques / 12-14 ans / Marie Libéros

Mercredi 16 h – 18 h **cours 2 h**
Illustration et couleur / 12-15 ans / Charlotte Oudot

Mercredi 18 h - 21 h **cours 3 h**
Prépa' Art / 14-18 ans / Gaëtan Mauréaux

COURS DU SAMEDI DISPENSÉS À L'EXTÉRIEUR

Samedi 10 h 30 – 12 h 30 **cours 2 h**
Dessin / 12-15 ans / Charlotte Oudot

CHOIX COURS ADULTES (dès 15 ans ; sauf cours avec modèle vivant, dès 16 ans avec autorisation parentale) **Tarif réduit cours adulte**

1) Titre du cours :
Jour :
Horaire :

2) Titre du cours :
Jour :
Horaire :

3) Titre du cours
Jour :
Horaire :

* Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

** En fonction des cours et du nombre de séances de cours prenant en compte les jours fériés.

*** L'école L. Pergaud ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.



AUTORISATION DE DROIT À L'IMAGE

Je, soussigné(e)....., autorise / n'autorise pas l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou vidéos prises dans le cadre de l'inscription aux cours publics de TALM-Tours. Ces images pourront être exploitées sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publique, concours.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

AUTORISATION DE SORTIE POUR LES ÉLÈVES MINEURS

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'accompagner leur enfant jusqu'au sein de l'établissement. TALM-Tours n'est pas en mesure d'assurer la surveillance de votre enfant avant et après le cours. Nous vous remercions de prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présent à la fin des cours si vous ne souhaitez pas laisser votre enfant rentrer seul à son domicile.

Je, soussigné(é), représentant légal de

l'autorise / ne l'autorise pas à quitter seul l'établissement.

autorise / n'autorise pas mon enfant à participer aux sorties organisées par le professeur.

Le à

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

En cas d'urgence, je soussigné(e) autorise l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours à contacter les personnes suivantes :

Contact 1 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

Contact 2 :

Nom : Prénom :

Téléphone :

J'atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours publics de TALM-Tours et m'engage à me conformer à ces obligations.

J'accepte de recevoir l'actualité de l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours.

Le à

Signature :

TARIFS 2024-2025
Cours enfants/adolescents
16 septembre 2024 au 26 juin 2025
NOTICE À CONSERVER

TARIFS DES COURS DE 2 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
		À partir du 28 janvier 2025
de 0 à 600	94 €	58 €
de 601 à 700	110 €	66 €
de 701 à 1000	157 €	89 €
de 1001 à 1300	189 €	105 €
de 1301 à 1600	220 €	121 €
de 1601 à 2000	252 €	136 €
supérieur à 2000	283 €	152 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
346 €	184 €

TARIFS DES COURS DE 3 HEURES

Grille de quotient familial CAF applicable aux cours enfants et adolescents
pour les résidents de Tours Métropole Val de Loire

Tranches QF	Année scolaire	Second semestre
		À partir du 28 janvier 2025
de 0 à 600	126 €	73 €
de 601 à 700	142 €	82 €
de 701 à 1000	189 €	105 €
de 1001 à 1300	236 €	129 €
de 1301 à 1600	267 €	145 €
de 1601 à 2000	299 €	160 €
supérieur à 2000	330 €	176 €

Tarifs hors Tours Métropole Val de Loire

Année scolaire	Second semestre
425 €	223 €

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Photo d'identité récente
 - Justificatif de domicile (**uniquement pour les habitants de Tours Métropole**)
 - Attestation CAF ou MSA > Le montant du quotient familial est à demander (par la famille) à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales). En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué
 - Règlement : ♦ chèque à l'ordre de **Régie de recettes EPCC ESAD TALM-TOURS** ;
♦ carte bancaire et espèces **uniquement pour les inscriptions sur place** ;
- Pour les règlements par chèque de plusieurs cours, **merci de remplir un chèque par cours.**

Statut permettant de bénéficier du tarif réduit (sur présentation d'un justificatif)

Une réduction de 10% est appliquée sur chacune des inscriptions supplémentaires enfants/adolescents au sein d'une même famille.

TARIFS RÉDUITS* 2024-2025

Cours adultes

16 septembre 2024 au 26 juin 2025

NOTICE À CONSERVER

Tarif 1 ou 1 bis - Dessin académique (lundi) – Dessin urbain – Dessin nature et paysage – Dessin – Illustration et couleur

Tarif 1		
Cours hebdomadaires (30 séances de 2 heures)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	136 €	180 €

Tarif 1 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2025 (15 séances de 2 heures)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	79 €	101 €

Tarif 2 ou 2 bis - Dessin modèle vivant

Tarif 2		
Cours hebdomadaire (30 séances de 2 heures avec modèle vivant)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	216 €	260 €

Tarif 2 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2025 (15 séances de 2 heures avec modèle vivant)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	119 €	141 €

Tarif 3 ou 3 bis – Techniques mixtes de peinture - Gravure – Couleurs – Aquarelle – Modelage – Céramique – Dessin académique (samedi) – Techniques mixtes de sculpture

Tarif 3		
Cours hebdomadaire (30 séances de 3 heures)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	170 €	226 €

Tarif 3 bis		
Cours semestre 2 à partir du 28 janvier 2025 (15 séances de 3 heures)		
	Résidents Tours Métropole	Résidents hors Tours Métropole
Tarif réduit*	96 €	123 €

***Tarif réduit** : le tarif réduit s'applique aux chômeurs de 18 à 25 ans, aux étudiant.e.s (sur présentation de la carte étudiant), aux lycéen.ne.s majeurs inscrits dans un cours adulte (sur présentation du certificat de scolarité), aux allocataires de l'AAH (Allocation Adulte handicapé), aux allocataires du RSA (revenu de Solidarité active), de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique) et du FSV (Fonds de solidarité vieillesse).

En cas d'absence de justificatif, le montant supérieur est appliqué.

INFORMATIONS PRATIQUES 2024-2025

Cours enfants/adolescents

NOTICE À CONSERVER

La rentrée : Les cours débutent le lundi **16 septembre 2024**.

Calendrier général des cours 2024-2025

- du 16 septembre au 19 octobre 2024
- du 4 novembre au 20 décembre 2024
- du 6 janvier au 8 février 2025
- du 24 février au 5 avril 2025
- du 22 avril au 26 juin 2025

Les vacances : Il n'y a pas de cours pendant les périodes suivantes :

- Les vacances d'automne : du 19 octobre après les cours au dimanche 3 novembre 2024,
- les vacances de Noël : du vendredi 20 décembre après les cours 2024 au dimanche 5 janvier 2025,
- les vacances d'hiver : du 8 février après les cours au dimanche 23 février 2025 ;
- les vacances de printemps : du 5 avril après les cours au lundi 21 avril 2025.
- Pont Ascension : du 29 mai au 1^{er} juin 2025

Absence professeurs

En cas d'absence imprévue d'un professeur, nous ferons le maximum pour le remplacer ou rattraper la séance mais nous ne pouvons pas le garantir. La séance concernée ne sera pas remboursée.

Absences

Merci d'informer votre enseignant en cas d'absence :

marie.liberos@talm.fr

charlotte.oudot@talm.fr

gaetan.maureaux@talm.fr

Informations supplémentaires

Il est possible de s'inscrire uniquement pour le second semestre, sous réserve de places disponibles.

Certains cours peuvent être supprimés à la rentrée si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Les matériaux nécessaires aux cours ne sont pas pris en charge par TALM-Tours.

Il n'y a pas de cours dispensés pendant les périodes de vacances scolaires (zone B).

Les cours du second semestre commencent à partir du 28 janvier 2025.

La chapelle et l'école L. Pergaud ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Les conditions de remboursement :

Remboursement intégral : en cas de désistement, il est possible de faire une demande de remboursement intégral **jusqu'au 29 septembre 2024** (inclus).

Remboursement partiel : pour toute demande de remboursement intervenant **entre le 30 septembre et le 13 octobre 2024**, une somme correspondant à 25 % du montant des droits d'inscription sera retenue pour frais de dossier.

Cas de force majeure : **passé le 14 octobre 2024**, les demandes de remboursement ne seront recevables qu'en cas de force majeure (changement imprévisible de domicile lié à une mobilité professionnelle ou perte d'emploi – joindre un certificat du nouvel employeur ou un justificatif de perte d'emploi).

Une déduction sera alors effectuée au prorata du nombre de cours écoulés à la date de la demande (sur la base de 30 séances annuelle),

À partir du 1^{er} janvier 2025, aucune demande de remboursement ne sera acceptée (**y compris pour les inscriptions du 2^d semestre**).

Toute demande de remboursement doit être réalisée par écrit, par l'intéressé lui-même, accompagnée d'un RIB, et adressée à l'École supérieure d'art et de design TALM-Tours – 40, rue du Docteur Chaumier – 37000 Tours.

LE MATÉRIEL À FOURNIR
2024-2025
Cours enfants / adolescents

NOTICE À CONSERVER

Les listes présentent le matériel nécessaire dès le premier cours. Ces listes seront complétées au fur et à mesure des besoins.

**ÉVEIL ARTISTIQUES, INITIATION AUX ARTS PLASTIQUES,
TECHNIQUES MIXTES DES ARTS PLASTIQUES**

avec Marie Libéros

- une trousse contenant des crayons HB, 2B,
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g

BANDE DESSINÉE

avec Charlotte Oudot

- un carnet de brouillon A4, pages blanches, 80 g minimum
- un carnet de création A4, pages blanches, 100/120 g minimum
- crayon de papier (H, HB, B)
- une gomme mie de pain
- feutres fins noirs (différentes épaisseurs)
- crayons de couleur de bonne qualité
- et tout autre médium apprécié selon chacun (feutres à alcool, aquarelle, etc.)

DESSIN, ILLUSTRATION ET COULEUR

avec Charlotte OUDOT

- un carnet A4, pages blanches, 100/120 g minimum
- crayon de papier (H, HB, B)
- une gomme mie de pain
- feutres fins noirs (différentes épaisseurs)
- crayons de couleur de bonne qualité
- conseillé : petite palette d'aquarelle ou encres colorées
- conseillé : petits tubes de gouache ou acrylique
- conseillé : pinceaux différentes tailles (ex : 1, 4 et brosse 8)
- et tout autre médium non obligatoire que l'élève souhaite travailler (ex : feutre à alcool)

PRÉPA' ART

avec Gaëtan MAUREAUX

- une trousse contenant des crayons HB, 2B
- une gomme
- un taille-crayon
- une paire de ciseaux
- des pinceaux brosse
- un tube de colle
- une règle
- un carnet A3, 160 g